



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

INFORMATION
PRESSE
05/05/2020



Restauration du Patrimoine viticole

➤ NOUVEL APPEL A PROJETS POUR LE 10 JUILLET 2020

Destiné à la restauration du patrimoine viticole du site inscrit au Patrimoine mondial, comme les murets, cabottes, porte de clos, escaliers... l'appel à projet qui devait se clôturer en avril a été repoussé au 10 juillet 2020. Les propriétaires désireux de bénéficier de cette aide financière (jusqu'à 25 000 euros) pour réaliser leurs travaux, peuvent envoyer leur dossier jusqu'à cette date. Le comité de sélection les examinera durant l'été. Parmi les critères à respecter : faire appel à des techniques traditionnelles comme la pierre sèche ou la chaux et proposer un chantier sur le site inscrit au Patrimoine mondial.

Un dispositif exceptionnel pour protéger le patrimoine viticole...

106 projets de restauration ont déjà été aidés financièrement par le dispositif géré par l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne, soit 3,3 km de murs en pierres, 8 cabottes, 1 calvaire ainsi que des portes de Clos et des escaliers en pierres. Chaque projet a pu bénéficier d'une aide allant jusqu'à 50% du montant des travaux (avec un plafond fixé à 25 000 € TTC).

... et accompagner les professionnels : les vignerons mais aussi les maçons et artisans de la pierre

Le fonds Patrimoine n'est pas qu'un fonds de dotation. Depuis sa constitution en 2017, un énorme travail de terrain a été accompli afin de rencontrer les différents corps d'artisans et d'échanger sur l'intérêt des techniques traditionnelles, les techniques autorisées en site classé loi 1930, et l'importance de l'intégration paysagère des ouvrages restaurés. Un accompagnement des propriétaires est également primordial, notamment en les sensibilisant aussi aux bienfaits des techniques traditionnelles comme la pierre sèche ou la chaux et en travaillant à une restauration à l'identique ou respectant le bâti passé.

Comment bénéficier de l'aide financière ?

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site internet de l'Association www.climats-bourgogne.com ou disponibles sur demande auprès de developpement@climats-bourgogne.com.

Les projets déposés par les propriétaires privés et publics du territoire sont étudiés par un comité de sélection constitué d'experts et doivent répondre à des critères bien précis :

- Etre situé dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial ;
- Etre en zone viticole ;
- Concerner un ouvrage en pierres existant ou ayant existé : cabottes, murets en pierres, meurgers, murs, escaliers, portes de Clos, ouvrages hydrauliques... ;
- Utiliser des matériaux et des techniques de restauration traditionnels : construction en pierre sèche ou construction en pierres maçonnées à la chaux ;
- Etre visible depuis la voie publique ;

Des formations reportées suite au COVID-19

Le Fonds patrimoine finance également la formation professionnelle. Grâce à un partenariat noué depuis 2018 avec le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Beaune, 81 stagiaires en ont déjà bénéficié. 6 semaines de formations devaient avoir lieu à partir de mars 2020. Seule une a pu se tenir à Aloxe-Corton, avant la période de confinement. Les autres, à Beaune, Vougeot et Meursault, seront reportées à partir de cet automne et s'étaleront jusqu'en 2021, afin de pouvoir respecter les normes sanitaires liées au Covid-19.

Des donateurs qui restent généreux en cette période sanitaire inédite

Malgré une situation économique ébranlée, les donateurs restent mobilisés pour continuer à soutenir la restauration du patrimoine des Climats. Si les levées de fonds n'ont pu se tenir à l'étranger, des solutions à distance sont maintenues, pour que la solidarité continue à opérer. L'engagement de nos Président, Président délégué et Président d'honneur reste sans faille, ainsi que les vignerons à leurs côtés.



CONTACT PATRIMOINE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial
Nathalie Hordonneau-Fouquet developpement@climats-bourgogne.com / port 06 56 72 97 58

CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial
Delphine THEVENOT-MARTINEZ communication@climats-bourgogne.com / port. 06 31 42 13 50